

# « Vos démarches en ligne » – Mode d'emploi

Pour déposer votre demande de subvention pour une **démarche en ligne** vous devez faire une demande en ligne sur le site dédié et sécurisé suivant :  
<https://vosdemarches.seine-et-marne.fr>

1a

Si vous disposez déjà d'un compte, connectez-vous avec celui-ci en entrant vos identifiants.



OU BIEN

1b

Sinon, créez votre compte en cliquant sur le bouton « **Créer un compte** ». Après création de votre compte, vous recevrez par email un lien d'activation, sur lequel vous devez cliquer pour activer votre compte.

2

Connectez-vous. Vous arrivez sur la page « **DEMARCHES EN LIGNE** »

3a

**POUR LES PARTICULIERS** : sélectionnez directement la **démarche en ligne** recherchée pour créer une **nouvelle demande**

OU BIEN

3b

Vous pouvez consulter vos  **demandes existantes** en cliquant sur la demande concernée.



4

Une fois la démarche en ligne sélectionnée, un formulaire apparaît. Une fois toutes les étapes renseignées, **vérifier le récapitulatif** et cliquez sur le bouton « **Valider** ». Votre demande a bien été envoyée pour traitement. Vous pourrez la retrouver dans la page « **DEMARCHES EN LIGNE** ».